



Pour que nos enfants ne nous accusent pas

Le film « Nos enfants nous accuseront » de Jean Paul Jaud est un vibrant plaidoyer pour la protection de la santé de nos enfants face aux dangers des pesticides. **Les cancers de l'enfant sont en effet en augmentation constante de 1% par an depuis 30 ans, et certains de ces cancers sont associés à l'exposition aux pesticides.**

C'est sur ce constat que le Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF – www.mdrgf.org) et l'organisation européenne Alliance Santé Environnement (HEAL – www.env-health.org) se sont associés pour développer une campagne d'information et d'action sur les pesticides et le cancer. Aujourd'hui vous pouvez nous aider à faire cesser l'usage des pesticides dans les lieux publics, les écoles et les parcs, pour protéger nos enfants.

Agissons pour protéger nos enfants – ce que vous pouvez faire

Envoyez la carte postale à votre Maire pour lui demander de protéger vos enfants en interdisant l'utilisation des pesticides dans les lieux publics comme les écoles, parcs, aires de jeu... (téléchargeable aussi sur le site de la campagne). Merci de nous tenir informé de l'envoi de la carte par email: info@pesticidescancer.eu

**Votre Maire a ce pouvoir alors interpellez-le,
envoyez la carte ci-dessous !**

Ma ville doit protéger la santé de mes enfants !

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Comme 80% des français je suis favorable à l'interdiction des pulvérisations de pesticides dans les lieux publics tels que les parcs et jardins, la voirie, les écoles etc!... et par ce courrier je veux vous faire part de mon inquiétude vis à vis des impacts de ces pesticides sur la santé publique et notamment celle de nos enfants. De plus en plus d'informations scientifiques associent en effet les pesticides, utilisés dans les lieux de vie de nos enfants, à des cancers qui pourront se déclarer plus tard dans leur vie. **Cette exposition à des pesticides dangereux contribuerait en partie à l'augmentation des cancers de l'enfant de plus d'1% par an depuis 30 ans. Elle doit donc cesser.**

La nouvelle Directive cadre sur l'utilisation des pesticides, récemment adoptée par l'Union Européenne, reconnaît que l'utilisation des pesticides dans les lieux publics représente un risque élevé pour la santé publique. A ce titre, elle prévoit que les Etats Membres doivent «veiller à ce que l'utilisation des pesticides soit restreinte ou interdite» dans et autour de ces lieux publics.

Nous vous demandons donc de vous engager aujourd'hui, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à interdire l'usage des pesticides dans les lieux publics de notre commune, comme l'ont déjà fait tant d'autres villes*. Il est en effet possible de mettre en place le plus rapidement possible des alternatives non chimiques pour l'entretien des espaces et lieux publics, ainsi que des écoles de notre commune. Nous comptons vraiment sur vous, Madame, Monsieur le Maire, pour changer ces pratiques dans notre commune, dans l'intérêt de nos enfants. Nous restons à votre disposition pour y travailler à vos côtés et attendons avec espoir votre position sur ce dossier de santé publique important.

Très respectueusement,

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

* Trouvez plus d'informations sur les alternatives et les villes engagées sur www.semaine-sans-pesticides.fr. Consultez le site de la campagne Pesticides & Cancer (www.pesticidescancer.eu) pour en savoir plus sur les impacts sanitaires des pesticides.



MDRGF

*Pour en savoir plus, informez-vous et inscrivez-vous
sur le site internet de la campagne Pesticides & Cancer :*

www.pesticidescancer.eu

coller
le timbre ici

M / Mme

.....

.....

